



9121 - Les tatouages ethniques

question

Je voudrais que vous me renseigniez à propos des tatouages ethniques opérés à l'aide d'une lame dans le but d'en faire les marques caractéristiques d'une ethnie. Est-ce permis en Islam ou non ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Cette coutume s'appelle washm en arabe. Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a maudit celui qui consomme le fruit de l'usure, celui qui le produit, celle qui réalise les tatouages et celle qui les lui demande. Peu importe que les tatouages soient appliqués au visage, à la main ou ailleurs.

S'agissant de celui qui se serait fait tatoué par ignorance, il suffit qu'il se repente. Allah soit loué. Il doit néanmoins effacer les traces des tatouages, si cela peut se faire sans dommage. Une fois le musulman bien informé du statut de cette coutume, il doit se méfier de tout ce qui est interdit par Allah. Ceci est valable aussi bien pour les hommes que pour les femmes.